

## BULLETIN D'ADHESION/DON 2019

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

**Votre adresse messagerie :** \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Profession/Activité : \_\_\_\_\_

Téléphone domicile

Téléphone professionnel

Portable

J'ai pris connaissance des objectifs de l'Association Valenciennoise pour le Développement des Soins Palliatifs et je souhaite apporter mon concours en tant que :

membre sympathisant ou  membre actif

♦ Je règle ma cotisation d'un montant de 20 € ou plus : \_\_\_\_\_ €

♦ Je souhaite un reçu fiscal (délivré à partir de 20€)

Numéro du chèque :

Nom de la banque :

Date :

Signature

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, ci-joint, le bulletin d'adhésion/don 2019 à l'A.V.D.S.P : la cotisation annuelle est de 20 €.

Dans toute association, adhérer c'est payer pour en devenir membre.

Votre cotisation nous permet surtout de soutenir un projet, une idée, un but : en l'occurrence les soins palliatifs.

C'est aussi un geste militant et politique : plus le nombre d'adhérents est élevé, plus l'A.V.D.S.P sera forte pour se faire entendre des pouvoirs publics et des financeurs.

Nous nous permettons de rappeler qu'en tant qu'association d'intérêt général, l'A.V.D.S.P peut délivrer des reçus fiscaux.

Si vous êtes imposable sur le revenu, vous avez tout intérêt à payer plus que les seuls 20 € de cotisation, la réduction d'impôts étant de 66 % du montant total ; nous vous invitons donc fortement à faire un chèque d'au moins 50 €.

En vous remerciant d'avance, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,

Docteur Dominique DUCORNEZ

### **Vous êtes imposable sur le revenu**

**Si vous donnez**

**Vous déduisez de vos impôts**

**Votre don vous revient à**

<b>50 €</b>	<b>33 € 00</b>	<b>17 € 00</b>
<b>75 €</b>	<b>49 € 50</b>	<b>25 € 50</b>
<b>100 €</b>	<b>66 € 00</b>	<b>34 € 00</b>
<b>200 €</b>	<b>132 € 00</b>	<b>68 € 00</b>

L'Association Valenciennoise pour le Développement des Soins Palliatifs (AVDSP) a été créée le 14 mars 1995 (association loi 1901).

Elle a pour but d'améliorer la qualité de vie des patients atteints de maladie grave évolutive et/ou en fin de vie en leur proposant le soutien d'une équipe de bénévoles formés et suivis (formation initiale à l'écoute, à l'accompagnement, formation continue, encadrement par des groupes de parole animés par une psychologue).

Nos bénévoles apportent une présence, une écoute, dans le plus grand respect de chacun et de sa famille ; ils s'engagent à la confidentialité et à la discrétion. Ils interviennent à la demande du médecin traitant, de la famille ou d'un membre de l'équipe soignante, mais toujours avec l'accord du malade. Qu'ils se rendent au domicile ou en établissement de soins, ils sont tenus de rester en lien avec les soignants.

### **Nos conventions de partenariat :**

- *Centre Hospitalier de Valenciennes (Unité de Soins Palliatifs)*
- *Clinique Teissier de Valenciennes*
- *Polyclinique Vauban de Valenciennes (Unité de Soins Palliatifs)*
- *Centre Hospitalier du Quesnoy*
- *Polyclinique du Parc de Saint Saulve*
- *Nouvelle Clinique des Dentellières Valenciennes*
- *Le réseau EMERA Valenciennes*
- *EHPAD les 4 vents Bruille Saint Amand les Eaux*
- *Unité Locale de Soins Fresnes sur Escaut*
- *Unité Locale de Soins Escaudain*
- *Maison de retraite Béthanie Saint Amand les Eaux*
- *Résidence Denis Lemette Roeux*

*Membre de la S.F.A.P (Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs, du réseau MEOTIS.*

*L'A.V.D.S.P est adhérente à la C.R.S.P (Coordination Régionale Nord-Pas-de-Calais pour les Soins Palliatifs).*

**Organisme de formation** (n° agrément formation : 31590397459)

**Référencement Datadock** (février 2018)

Chaque année, nous organisons 3 sessions de formation : mars, juin et novembre sur le thème « Sensibilisation aux Soins Palliatifs ».